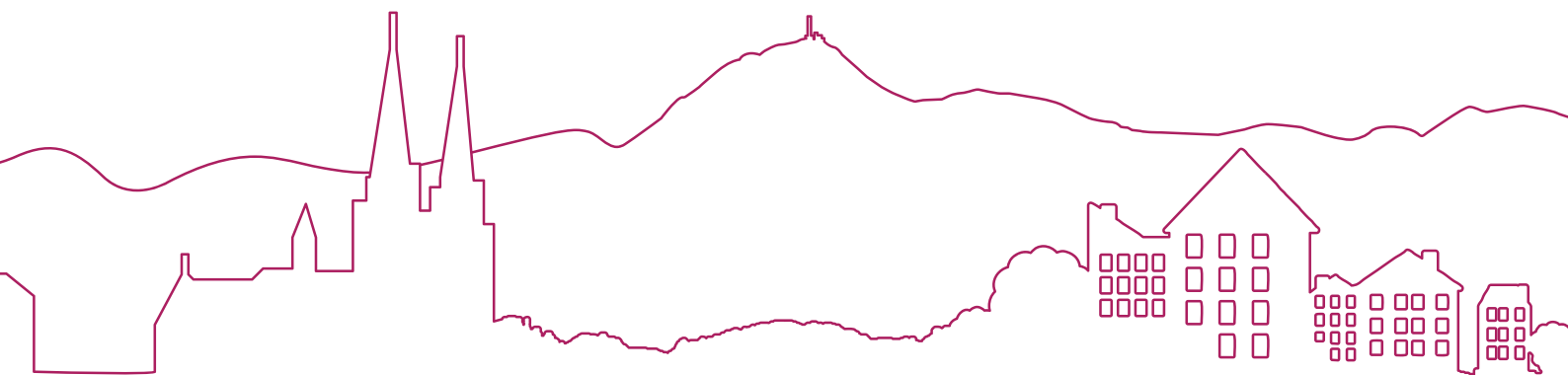


2025

DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Rapport d'activité annuel

Aduhme, agence locale des énergies et du climat



SOMMAIRE

Édito du président	3
Les faits marquants 2025	4
Animation pour la transition énergétique	6
Le Conseil en énergie partagé et ses actions en 2025	8
Cap sur la chaleur et l'électricité renouvelables	10
Les collaborations particulières	14
Les prestations de service	19
FLAME	20
Perspectives 2026	21
Les membres adhérents de l'association	22
Un conseil d'administration et un bureau	23
Une équipe de 17 salariés	24
Bilan financier 2025	26



**Le président
Rémi CHABRILLAT**

Édito

2025 est la dernière année pleine du mandat, marquée pour notre agence locale par la réalisation des bilans d'activités de mandature à l'échelle de chaque territoire (communal et communautaire) et la finalisation de chantiers de rénovation ou de diversification énergétique, accompagnés par les soins de nos techniciens.

Bilan d'activités de mandature : c'est un exercice auquel l'Aduhme se livre à chaque fin de mandat pour faire l'état des projets accompagnés, des avancées commune par commune, ou collectivement sous la houlette de l'intercommunalité. C'est aussi l'occasion de rappeler les actions collectives en cours, en étroite collaboration avec le Département, entre COCON 3 pour éradiquer les systèmes de chauffage fortement émetteurs de gaz à effet de serre des bâtiments communaux et les substituer par des solutions techniques moins émissives, SOLAIRE Dôme ou bien encore SCOLAEE pour la rénovation des écoles. Ces présentations de bilan ont été faites sur la totalité des intercommunalités du Puy-de-Dôme de septembre 2025 à janvier 2026, avec un accueil très positif.

Finalisation des chantiers de transition énergétique : des chantiers engagés sur le mandat et qui ont nécessité un temps conséquent pour des projets aboutis d'un point de vue performanciel. Entre étude de faisabilité, mission de maîtrise d'oeuvre, chantiers... avec en toile de fond la quête de subventions pour tâcher de réduire le reste à charge pour la collectivité, l'agence locale a été présente à chaque étape. Parfois, les maires et autres élus "au charbon" sur ce type de dossier avouent la rudesse de l'exercice et souvent des inquiétudes naissantes sur la capacité à financer de tels projets. La présence à leurs côtés d'une ingénierie territoriale dont l'Aduhme fait partie est essentielle pour les rassurer, parfois les remobiliser. Mais souvent, c'est devant la réalisation de ces projets, au moment où l'on coupe le ruban, qu'ils affirment que tout cela en valait clairement la peine.

Cette année écoulée aura aussi été l'occasion de **renforcer des partenariats** notamment avec la Banque des territoires dans le cadre du programme national EdurénoV, aussi bien avec les équipes locales que nationales.

L'expérience que capitalise notre agence locale en lien avec les collectivités est appréciée car riche, pleine d'innovations méthodologiques et facilitatrices en termes de passage à l'acte et d'investissement. La FNCCR et son programme ACTEE, qui devrait être renouvelé et doté de moyens financiers augmentés, est aussi attentive aux réalisations locales, notamment au travers du dispositif SCOLAEE. Ces financements complémentaires mobilisés dans le cadre d'appels à projets nationaux permettent à notre agence locale d'approfondir des démarches qui s'avèrent payantes in fine.

N'oublions pas non plus la chaleur et l'électricité renouvelables qui petit à petit, prennent leur place dans le paysage énergétique local ; et l'Aduhme n'y est pas pour rien avec ses missions d'animation des contrats chaleur renouvelable pour le compte de TE63 et de la Métropole. Soulignons la mobilisation de fonds LEADER 63 complétés par le soutien du Département pour lancer la suite de SOLAIRE Dôme avec le principe d'accompagner le déploiement de l'autoconsommation individuelle et collective patrimoniale qui devient le modèle "porteur" de production d'électricité photovoltaïque : 20 collectivités et acteurs publics seront accompagnés par l'Aduhme en 2026 et 2027 sur ces investissements de diversification énergétique.

Enfin, le mandat en cours s'achève en mars 2026. Une nouvelle page pour de nouveaux exécutifs municipaux et communautaires avec, je l'appelle de tous mes vœux, une encore meilleure prise de conscience des enjeux de transition et de lutte contre le dérèglement climatique.



**Nous espérons que
le 30^e anniversaire
de l'Agence, et les événements
que nous prévoyons d'organiser
à cette occasion, concourront
à cette mobilisation !**

Une mobilisation collective en faveur de l'électricité renouvelable : l'opération SOLAIRE Dôme



Le 25 mars, une soixantaine d'élus, agents des collectivités, professionnels du photovoltaïque et partenaires (ENEDIS, SDIS...) se sont réunis à Chanat-la-Mouteyre, l'une des **192 collectivités engagées dans le dispositif SOLAIRE Dôme**.

Cette opération collective portée par l'Aduhme en étroite collaboration avec le Département du Puy-de-Dôme, **visé à équiper près de 400 toitures de bâtiments publics d'une centrale photovoltaïque de 9 kWc, pour une puissance totale de 3,6 MWc et un investissement supérieur à 7 M€.**

120 installations réalisées
et 30 autres à venir prochainement !



L'Aduhme dresse le bilan de 6 années d'action auprès des territoires puydômois

L'agence locale a sillonné le département à la rencontre de l'ensemble des EPCI pour présenter son bilan d'activité couvrant la période 2020 à 2025 et ouvrir des perspectives de futures collaborations pour le mandat à venir. L'occasion d'échanger avec les élus sur les axes majeurs suivants :

- ▶ **Expertise territoriale** : état des lieux du Conseil en énergie partagé (CEP), bilans énergétiques et optimisation des achats d'énergie
- ▶ **Programmes ciblés** : accompagnement de la rénovation des écoles (**SCOLAEé +**) et des établissements médico-sociaux (**SANTé**) en lien avec le Département
- ▶ **Diversification énergétique** : accélération de la chaleur renouvelable (Contrats CCR avec Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme et opération **COCON 3**)
- ▶ **Solaire photovoltaïque** : focus sur le déploiement de l'opération SOLAIRE Dôme.

Ce Tour participe à affirmer le rôle de l'agence comme partenaire de proximité des collectivités pour concrétiser la transition énergétique à l'échelon local.



Tous les EPCI adhèrent à l'Aduhme

Journée technique dédiée à la géothermie dans le Puy-de-Dôme



Intervention de Cindy DEMICHEL, PDG du groupe Celsius Energy

Le 10 décembre 2025, plus de **100 participants** étaient réunis à Lezoux. Elus, agents de collectivités, établissements publics, bailleurs sociaux, promoteurs, maîtres d'œuvre, bureaux d'études et entreprises – se sont réunis à la médiathèque communautaire de Lezoux, chauffée grâce à la géothermie, pour une matinée d'échanges techniques, suivie d'une visite de l'entreprise Auvergne Forage (Groupe Celsius Energy).

Un vrai succès qui a permis de rappeler le soutien financier de l'ADEME (Fonds Chaleur et Contrats chaleur renouvelable), l'implication de 2 territoires porteurs (Clermont Auvergne Métropole et Territoire d'Énergie) Puy-de-Dôme et l'accompagnement technique de l'Aduhme aux porteurs de projets publics et privés ainsi que la possibilité d'accéder à des aides financières pour la réalisation d'études et des investissements.

ANIMATION POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Agence locale assure depuis de nombreuses années, une mission d'information et de conseil de premier niveau, à l'attention des acteurs publics du Puy-de-Dôme parmi lesquels majoritairement les communes, EPCI et autres organisations territoriales.

Les conseils dispensés par l'Aduhme portent aussi bien sur la construction que la rénovation énergétique du patrimoine bâti ou l'aménagement d'espaces ainsi que sur des mesures de moindre envergure mais qui ont des effets mesurables en termes d'optimisation de la gestion de l'énergie.

Outre ce premier niveau d'information et de conseil, l'Aduhme s'attache à organiser des actions d'animation des territoires pour faciliter la promotion de bonnes pratiques, la prise de connaissance de nouvelles obligations réglementaires, de solutions techniques éprouvées...

Rencontre avec le Corps Préfectoral du Puy-de-Dôme pour parler du financement Etat pour la rénovation des écoles [14 avril 2025]

À la demande de Mme Hélène HARGITAI, sous-préfète de l'arrondissement d'Issoire en charge des questions de transition énergétique à l'échelle départementale, l'agence locale est intervenue pour présenter le dispositif SCOLAEé, l'état d'avancement des projets de rénovation énergétique portés par les collectivités engagées et une planification des demandes de subvention de ces dernières dans le cadre des dotations de l'Etat (DETR, DSIL voire Fonds vert).

Il a été rappelé la grande qualité des projets longuement muris, techniquement aboutis pour répondre aux exigences réglementaires et qui doivent servir de référence pour les rénovations à venir.

Étaient présents les sous-préfets des arrondissements de Thiers, Ambert, Riom et de Clermont-Ferrand.



Atelier régulation programmation des systèmes de chauffage : des économies immédiates pour les bâtiments publics à Brassac-les-Mines [8 octobre 2025]

Un groupe d'une dizaine de techniciens de communes et d'intercommunalités du Puy-de-Dôme s'est réuni à Brassac-les-Mines pour participer à un atelier pratique organisé par l'Aduhme sur la question de l'optimisation des systèmes de chauffage des bâtiments publics.

L'objectif de cette rencontre était double : faciliter l'échange autour du retour d'expérience de cette commune du Sud du département accompagnée par l'agence locale (Régul+), sur un ensemble des mesures de sobriété énergétique mises en œuvre notamment sur l'école maternelle Charles Noir et l'école élémentaire Jean Zay. Ce fut l'occasion aussi de lancer un réseau de techniciens des collectivités pour faciliter les échanges techniques.



Mobilisation du réseau des techniciens à Brassac-les-Mines

Auvergne Archiform' : un porter-à-connaissance des enseignements SCOLAEÉ sur la rénovation des écoles [6 novembre 2025]

Auvergne ArchiForm' est une association loi 1901 créée en 2012 à l'initiative de quelques architectes dans l'objectif de proposer des formations pertinentes, à des prix raisonnés à leurs confrères et aux acteurs du cadre bâti du bassin auvergnat et d'ailleurs.

Certains architectes membres du Conseil d'administration ont sollicité l'Aduhme pour bénéficier des principaux enseignements tirés de l'expérimentation SCOLAEÉ menée par l'Aduhme et le Département sur la rénovation du bâti scolaire puydômois. L'occasion d'évoquer la nécessité de disposer d'objectifs énergétiques clairs, de connaître des solutions techniques d'amélioration de la performance énergétique et d'adaptation au changement climatique, les sources de financements possibles et surtout des retours d'expérience concrets, issus de campagnes de mesures (étanchéité à l'air, équilibrage des réseaux, confort d'été, qualité de l'air intérieur...).

L'échange avec la dizaine de professionnels s'est structuré autour des thématiques suivantes :

- ▶ **Atteindre la performance énergétique sans sacrifier usage et architecture ;**
- ▶ **Maîtriser les coûts dans un contexte de baisse des subventions ;**
- ▶ **Travailler avec les collectivités en tenant compte de leurs contraintes et arbitrages ;**
- ▶ **Découvrir comment l'Aduhme accompagne les maîtres d'ouvrage et collabore avec les maîtres d'œuvre, du cadrage initial jusqu'à l'exploitation.**

Communication et outils numériques : le défi du lien et de la clarté

Informé, vulgariser, fédérer... Derrière ces verbes d'action se cache un défi quotidien pour l'Aduhme : transformer une expertise technique complexe en une ressource accessible et utile pour ses adhérents. En 2025, l'agence a poursuivi ses efforts pour consolider ses outils numériques, avec l'ambition de rester un point d'appui fiable dans un environnement énergétique mouvant.

Un site internet pensé comme une boîte à outils

Consciente que les élus et techniciens du territoire font face à une surcharge d'informations, l'Aduhme s'efforce de structurer son site internet pour en faire un espace de travail fonctionnel. L'objectif n'est pas l'exhaustivité, mais la pertinence :

- ▶ **L'actualité** : Une veille ciblée pour extraire l'essentiel des évolutions du secteur
- ▶ **Le centre de ressources** : Un espace de partage de documents techniques et de guides pratiques pour faciliter la prise de décision.

Valoriser le local par l'exemple

L'un des chantiers majeurs de l'agence reste la mise en avant des initiatives du territoire. La cartographie des démarches exemplaires est un outil de terrain qui cherche à rendre visible ce qui fonctionne près de chez nous. Plus qu'une simple liste, c'est une tentative de créer une culture commune de la transition en montrant que des solutions concrètes sont déjà à l'œuvre dans le Puy-de-Dôme. Cet outil a vocation à s'enrichir au fil des projets pour devenir un véritable catalogue de solutions locales.

Pour la découvrir : www.aduhme.org/demarches-exemplaires/



Édition de fiches de bonne pratique...

- ▶ Sites de la Ville de Clermont-Ferrand : Complexe sportif Edith-Tavert, Centre Anatole France, école maternelle Jules Vallès et groupe scolaire Alphonse Daudet.
- ▶ Espace culturel La Griffes - Espace associatif Henri-Biscarrat de Ceyrat

LinkedIn : une communauté qui se construit

Avec **669 abonnés** à la fin de l'année 2025, notre présence sur LinkedIn progresse de manière constante. Loin de la recherche de visibilité à tout prix, ce réseau est utilisé comme un canal de proximité pour :

- ▶ **Maintenir le lien avec nos partenaires et adhérents**
- ▶ **Relayer les temps forts de la transition sur le territoire**
- ▶ **Faire connaître, avec simplicité, les missions de l'agence**



LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP) ET SES ACTIONS EN 2025

Le pôle de conseillers en énergie partagés de l'Aduhme poursuit son accompagnement auprès des collectivités adhérentes tant sur l'élaboration des profils énergétiques que sur la définition de priorités d'actions et la mise en œuvre de ces dernières. L'objectif des conseillers est d'être dans l'opérationnalité pour aider à baisser les consommations et à réduire les dépenses énergétiques des collectivités sur leur patrimoine ; il est aussi d'être présent tout au long des projets, en accompagnement expert, malgré la montée en charge importante des demandes des communes et intercommunalités.

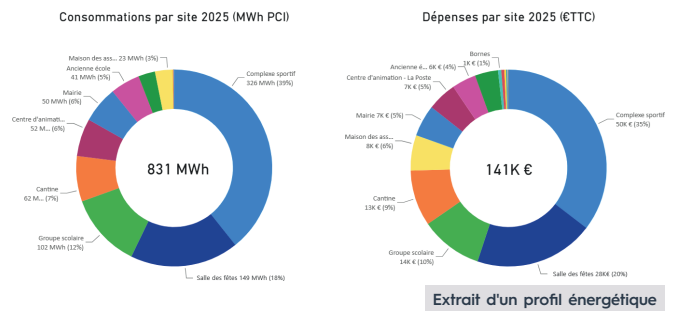
En 2025, ce sont **61 profils énergétiques de patrimoines bâtis et non bâtis de communes et EPCI** qui ont été élaborés ou actualisés. Pour rappel, le profil énergétique constitue la base à la prise de connaissance des élus quant aux enjeux énergétiques à l'échelle de leur patrimoine bâti et non-bâti (éclairage public), à la réflexion sur la mise en œuvre d'actions sur préconisation de l'Aduhme.

► Animation de sessions de travail en interne pour coller au mieux aux attendus des collectivités

C'était un engagement de l'Aduhme que de produire un plus grand nombre de profils énergétiques, de manière plus régulière avec l'idée de coller au mieux aux attendus des collectivités. Pour ce faire, un travail en interne, auquel les conseillers CEP de l'Aduhme ont participé a permis d'imaginer plusieurs évolutions :

- **Un profil énergétique plus resserré** en termes de diapositives (maximum 30/35) pour éviter le document-fléuve ;
- **Des actions prioritaires limitées à 5**, pour avancer étape par étape et éviter le dispersément ;
- **Une priorisation des actions obtenue par le croisement de 3 indicateurs** (consommation et dépense en valeur absolue, performance énergétique rapportée en kWh/m².an, et évolution des consommations sur les 3 dernières années) ;
- **Le choix de graphiques plus lisibles et accessibles dans l'appréhension des enjeux ;**
- **Une présentation graphique plus avenante et plus uniforme entre conseillers CEP.**

Par ailleurs, l'ambition de changer de braquet en réalisant un plus grand nombre de profils énergétiques a conduit à faire évoluer les outils à disposition en recourant notamment à POWER-BI qui permet une plus grande automatisation des graphiques, une mise en cohérence mais aussi des tris croisés permettant un parangonnage entre typologie de bâtiments. Une réflexion a de même été amorcée sur l'accès facilité aux données de consommation grâce à la perspective d'acquisition d'un système de management énergétique. Nombreuses sont les solutions en ligne qui existent, mais



Extrait d'un profil énergétique

souvent à des prix très élevés, avec une flexibilité très limitée et des perspectives de changement compliquées. Plusieurs collectivités puydômoises se sont doté de certaines solutions, que l'Aduhme a pu tester. Mais la solution est peut-être ailleurs...

Enfin, la proximité qu'entretient l'Aduhme avec les gestionnaires de réseaux de distribution que sont Enedis et GRDF a permis de travailler sur la création de "comptes Aduhme" permettant d'accéder aux espaces des collectivités pour glaner les informations de consommation nécessaires pour travailler sur des projets de rénovation, de recours à des solutions photovoltaïques...

Focus sur une pépite : La mairie d'Yronde-et-Buron fait peau neuve

La Municipalité d'Yronde-et-Buron inaugurerait le 30 août 2025 sa mairie entièrement rénovée et restructurée.

L'ambition des élus était de revaloriser l'édifice, améliorer son fonctionnement et le mettre aux normes, en intégrant l'usage de matériaux biosourcés.

Les travaux réalisés ont significativement amélioré la performance énergétique du bâti grâce à une meilleure isolation de l'enveloppe (murs, dalles basses, combles, menuiseries), au remplacement de la chaudière fioul par une chaudière bois granulés, à l'installation d'un système de régulation du chauffage et à l'amélioration de la ventilation.

Ces mesures devraient améliorer le confort des occupants et permettre une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques, avec à la clef un gain dépassant 60 % (objectif Décret tertiaire 2020).





Installation de moucharabieh sur des ouvrants de classe, école Edouard HERRIOT, Clermont-Ferrand

Sujet brûlant : la surchauffe dans les écoles

C'est le sujet qui monte en température et qui est dans la tête d'un grand nombre de maires et d'élus des communes. Chauffer un bâtiment en période hivernale, c'est facile : on tourne le thermostat et on fait monter la température intérieure même si la performance de l'enveloppe bâtie est faible. Pour ce qui est de la chaleur en période de canicule, c'est plus compliqué. Certes, il y a bien la solution de facilité avec la pose de climatiseurs mais en termes de coûts et d'impacts sanitaires, ce n'est pas obligatoirement la panacée !

Des alternatives existent : entre traitement de l'enveloppe bâtie par une isolation par l'extérieur, protection des ouvrants vitrés avec des casquettes/brise-soleil orientables, végétalisation de la cour et surtout sur-ventilation nocturne pour décharger la chaleur accumulée dans le bâtiment durant la journée. Ne pas oublier non plus la nécessaire implication des usagers qui peuvent agir en mettant en oeuvre des

► Marché groupé pour s'associer les compétences d'un exploitant

Au-delà de l'entretien basique des installations de chauffage voire des systèmes de traitement d'air, la conduite de ces installations s'impose comme indispensable. Si certaines collectivités ont fait le choix de gérer en régie, toutes n'ont pas les moyens humains en interne et les compétences pour le faire ; elles sollicitent alors l'appui d'un opérateur privé, compétent pour conduire et exploiter leurs installations. Il convient alors de s'associer l'expertise d'un prestataire, dans un cadre contractuel, sur la base d'une consultation structurée autour des charges détaillée par la maîtrise d'ouvrage, avec potentiellement un intéressement.

Pour autant, la localisation des sites à traiter est importante dans le positionnement – ou pas – d'un prestataire en réponse à un appel d'offres. Pour un exploitant dont le siège est situé sur l'agglomération clermontoise, entretenir une chaudière de moyenne puissance à l'autre bout du département peut s'avérer très onéreux et peu rentable. Aussi, le principe de grouper plusieurs installations propriété de plusieurs collectivités voire établissements publics (ESMS) dans un périmètre restreint peut faciliter la mobilisation desdits exploitants et permettre au groupement d'obtenir une offre de services. C'est en l'espèce ce que Billom Communauté a fait avec 6 communes-membres pour une trentaine d'installations.

pratiques simples mais qui peuvent avoir leur effet. Attention : c'est bien le combo de ces solutions qui permet d'améliorer le confort thermique. Seule, aucune de ces solutions n'est magique ! Cette question du confort thermique d'été doit par ailleurs être impérativement traitée en parallèle avec la performance du bâti ; souvent, il arrive que l'on soit très bon sur la performance énergétique et moins sur le confort d'été !

C'est un sujet sur lequel les techniciens de l'Aduhme sont de plus en plus saisis soit dans le cadre d'une rénovation globale, soit plus simplement pour trouver une solution à ce problème récurrent et qui génère des inquiétudes de la part des parents et enseignants.

Première action : mesurer à l'aide de sondes de températures enregistreuses placées pendant une quinzaine de jours dans les salles les plus à risque pour évaluer le niveau et le temps d'exposition à de trop fortes chaleurs (> 28°C).

Ce travail de mesure est fait depuis 3 ans sur les écoles clermontoises par l'Aduhme en lien étroit avec les services. De premières solutions passives sont en phase de test et leurs effets seront mesurés lors des 2^e et 3^e trimestres 2026.

Nombreuses sont les communes puydômoises demanderesse de ces campagnes de mesures.

Les autres équipements d'accueil de personnes fragiles à l'instar des EHPAD ou résidences autonomie sont aussi en observation avec, dès les périodes où le thermomètre risque de grimper, l'instrumentation des bâtiments... de premiers EHPAD ont été traités sur la métropole clermontoise.



Un bilan global très positif en chiffres :

- 7 membres pour 28 sites et 31 installations (30 000 m² de bâtiments concernés)
- Des baisses de consommation qui varient de 7 à 70 %
- Entre 2020 et 2024, pour 17 des 28 sites bénéficiant d'un intéressement ou sans intéressement, l'économie cumulée a été de 2,9 GWh soit 25 % de baisse par rapport à une consommation totale de 11,5 GWh et 755 teqCO₂ évitées
- 1 poste créé sur le territoire par l'opérateur...

Ce bon retour d'expérience à promouvoir pourrait donner de bonnes idées à certaines autres collectivités !

CAP SUR LA CHALEUR ET L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLES

► La chaleur renouvelable



Animation de la filière bois-énergie dans le Puy-de-Dôme

Mission d'animation soutenue par 

La mission d'animation de la filière bois-énergie en place depuis 2002 s'est poursuivie en 2025 dans le Puy-de-Dôme et ce grâce au soutien financier du Département. Celle-ci consiste à promouvoir la filière bois-énergie auprès des acteurs du territoire et à assurer l'accompagnement technique des porteurs de projets.

En 2025, l'Aduhme a ainsi assuré le suivi et l'accompagnement technique de **36 projets de chaufferies bois** (hors Clermont Auvergne Métropole) répartis comme suit :

- **16 chaufferies bois dédiées plaquettes ou granulés**
- **20 créations ou extensions de réseaux de chaleur**

Fin 2025, le Puy-de-Dôme capitalisait une puissance bois cumulée de **116 MW pour une consommation globale de 201 000 t de bois par an.**



Colloque national du CIBE à Rochefort-Montagne : le bois-énergie, une solution clé pour décarboner les territoires ruraux !

Judi 25 septembre, **près de 70 acteurs** (élus, techniciens, porteurs de projets, acteurs de la filière bois-énergie) venus des 4 coins de la France se sont réunis à Rochefort-Montagne pour une journée technique sur les réseaux de chaleur bois, coorganisée par le Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE), l'Aduhme et Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme.

La journée s'est clôturée par la visite de **2 chaufferies bois exemplaires** : Rochefort-Montagne et La Bourboule. L'occasion de mettre en valeur le déploiement de la filière à l'échelle du Puy-de-Dôme :

- **Une dynamique territoriale forte dans le Puy-de-Dôme en 25 ans avec 30 réseaux de chaleur bois réalisés ;**
- **Une solution durable et efficace pour la décarbonation, promue par les maires des communes d'Anzat-le-Luguet et de Rochefort-Montagne ;**
- **Des outils d'accompagnement techniques et financiers en place pour faciliter la réalisation des projets (Fonds Chaleur ADEME, Département du Puy-de-Dôme, Régie chaleur TE63...).**

/ Référent technique sur l'animation de la filière bois-énergie : Pierre BESSON

Animation de 2 contrats chaleur renouvelable sur le Puy-de-Dôme

2 contrats chaleur renouvelable sont en place sur le Puy-de-Dôme : l'un à l'échelle de la métropole clermontoise porté par Clermont Auvergne Métropole et l'autre sur l'ensemble des 13 autres intercommunalités du département par TE63. La mission de l'Aduhme consiste à :

- **promouvoir les filières chaleur renouvelable auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, publics comme privés à l'exception des particuliers ;**
- **accompagner les porteurs de projet** : réalisation d'analyses d'opportunité préalables, assistance à la mobilisation de prestataires pour la réalisation d'études de faisabilité, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, appui à la réalisation des demandes de subvention ;
- **suivi des projets a posteriori pour évaluer le productible annuel** en lien avec l'objectif de production initiale ;
- ...

CHALEUR + demain

Mission d'animation soutenue par Clermont Auvergne Métropole, grâce au Fonds Chaleur de l'ADEME



L'Aduhme, en lien avec les services métropolitains, a poursuivi en 2025 l'animation du contrat CHALEUR+ demain passée entre la Métropole clermontoise et l'ADEME et ce à partir de 2018, renouvelé une fois.

Arrivé à son terme le 31 mars 2025, ce contrat est en cours d'évaluation et sa reconduction est en réflexion entre l'ADEME et la Métropole clermontoise.

Bilan des projets financés par Chaleur+demain entre 2018 et 2025 :

Filière	Nombre projets	Production EnR MWh / an	TeqCO ₂ évitées par an	Investissement k€HT	Aide CCR k€
Bois-énergie	18	6 782	1 962	6 418	2 299
PAC géothermie	10	828	240	2 313	696
Solaire thermique	5	122	30	339	134
Total	33	7 732	2 232	9 070	3 129

Sur l'année 2025, l'agence locale a assuré le suivi de 14 projets EnR :



Ancienne conciergerie | Clermont-Ferrand

- ▶ **6 projets chaufferie bois** : ancienne conciergerie du Limousin à Clermont-Ferrand, Domaine des Possibles à Orcines, groupe immobilier mairie à Lempdes, groupe scolaire Les Vaugondières à Lempdes, INRAE site de Theix, INRAE site de Crouel
- ▶ **6 projets PAC géothermie** : CDEF à Chamalières, école Regensburg à Clermont-Ferrand, Pôle petite enfance à Romagnat, résidence Clovis Hugues Auvergne Habitat, résidence Chemin de la Sarre Assemblia, salle polyvalente Le Cendre
- ▶ **2 projets solaire thermique** : bâtiment GM3 CHU Gabriel Montpied, VetAgro Sup à Marmilhat



Fiches REX éditées :

- ▶ PAC géothermie sur sondes Hôtel Grand Mess Clermont-Ferrand
- ▶ Chaufferie bois granulé ancienne conciergerie des Services techniques du Limousin

Visites de sites :

- ▶ PAC géothermie Hôtel Grand'Mess
- ▶ ECS solaire EHPAD de Lempdes
- ▶ Chaufferie bois INRAE Theix



Visite chaufferie bois INRAE Theix le 27 mars 2025

CAP SUR LA CHALEUR ET L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLES

TE63 chaleur

Mission d'animation soutenue par Territoire d'énergie Puy-de-Dôme, grâce au Fonds Chaleur de l'ADEME



L'Aduhme a poursuivi en 2025 l'animation du Contrat chaleur renouvelable (CCR) porté par TE63.

A l'issue de la 3^e année du CCR, la production de chaleur renouvelable atteint **21,7 GWh/an soit 58 % de l'objectif fixé de 37,7 GWh/an.**

Sur l'année 2025, l'agence locale a assuré le suivi de **14 projets d'investissement EnR** :

- ▶ **9** projets chaufferie bois
- ▶ **3** projets de réseaux de chaleur bois
- ▶ **1** projet PAC géothermie
- ▶ **1** projet solaire thermique



Fiche Retour d'expérience et visite :

Le camping Les Volcans produit son eau chaude grâce au soleil



Zoom sur le réseau de chaleur bois de La Tour d'Auvergne :

Il s'agit du premier projet de réseau de chaleur réalisé sous maîtrise d'ouvrage TE63 dans le cadre de sa nouvelle prise de compétence. Ce projet réalisé sous forme de MGP a été confié à l'entreprise LE Energie qui assure la conception/réalisation et exploitation des installations. Il comprend une chaufferie bois de 400 kW avec appoint gaz propane et un réseau de chaleur de 825 m pour le raccordement de 6 bâtiments publics : EHPAD, collège, école, gendarmerie, centre de secours et bâtiment de la communauté de communes.

La mise en service de ce réseau est prévue pour la saison de chauffe 2026/2027.

/ Référents techniques sur les CCR : Gaëlle LEYNET et Pierre BESSON



Opération COCON 3

Mission d'animation soutenue par  PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

L'opération collective COCON 3, c'est un groupement de commandes coordonné par le Département en partenariat avec l'Aduhme pour la réalisation d'études de choix énergétique portant sur **227 chaudières fioul ou propane propriété de 3 EPCI, 86 communes ainsi que du Département et du SDIS**. Complétées par des diagnostics bâtimentaires, ces études ont été réparties géographiquement en 6 lots pour lesquels 4 bureaux d'études fluides ont été attributaires des marchés. La réalisation de ces prestations a été financièrement couverte en totalité par le Fonds Vert de l'Etat et par le Département.

En 2025, la quasi-totalité des études de choix énergétique a été réalisée et portée à la connaissance des collectivités concernées. Une restitution globale des résultats a été faite en visioconférence par chaque bureau d'études en avril 2025, sous la houlette du Département et de l'Aduhme.

► L'électricité renouvelable

Opération SOLAIRE Dôme

SOLAIRE Dôme est une opération au long cours puisque débutée en 2019, on enregistre les derniers EPCI engagés qui attribueront les marchés de travaux à des entreprises sur le premier semestre 2026.

4 400 analyses d'opportunité ont été réalisées par l'Aduhme sur la quasi-totalité des toitures des bâtiments communaux et communautaires. Plus de 400 intentions de ces collectivités ont été annexées aux marchés de travaux. Une opération plutôt réussie même si parfois les collectivités peinent à signer les bons de commande, passant ainsi à côté du soutien financier du Département du Puy-de-Dôme et d'un retour sur investissement très intéressant.

Au 31 décembre, l'opération SOLAIRE Dôme, c'était :

- **192** collectivités engagées
- **1080 kWc** de puissance installée
- **1200 MWh** produits chaque année
- **600 t** de CO2 économisées par an

La conférence de presse de l'opération a eu lieu le 25 mars à Chant-la-Mouteyre avec une soixantaine d'élus, agents des collectivités, professionnels du photovoltaïque et partenaires (ENEDIS, SDIS...). L'occasion de valoriser l'engagement de 192 collectivités dans le dispositif SOLAIRE Dôme.

Suite à ces résultats d'études, certaines collectivités ont décidé de poursuivre leur réflexion en engageant la phase 2 de l'opération qui consiste à étudier plus précisément la faisabilité technico-économique d'une solution de chaleur renouvelable. Les collectivités ont jusqu'à juillet 2026 pour lancer ces études de faisabilité.

D'autres n'ayant pas de contraintes techniques significatives ont pu engager directement les travaux de remplacement de leur chaudière. L'Aduhme les a également accompagnées dans cette phase, notamment pour la constitution des dossiers de subvention sur la partie investissement.

/ Référent technique sur l'opération COCON 3 : Gaëlle LEYNET



Après SOLAIRE Dôme, SOLAIRE Dôme « autoconso »

Le principe de cette seconde opération collective autour du photovoltaïque est de capitaliser sur la connaissance quasi-exhaustive du potentiel photovoltaïque en toiture des bâtiments publics du Puy-de-Dôme établie grâce à SOLAIRE Dôme.

Ainsi, le projet SOLAIRE Dôme « autoconso » a pour objectif de travailler sur 1. les « paquebots énergétiques » (équipements gros consommateurs d'électricité en continu) en vue d'effacer une partie du talon de consommation grâce à une production photovoltaïque et 2. des solutions d'autoconsommation collective patrimoniale sur plusieurs bâtiments publics.

Ce sont 20 collectivités et autres entités publiques qui bénéficieront de cet accompagnement technique dispensé par l'Aduhme avec l'appui du Département et d'une prise en charge financière sur la réalisation d'études de faisabilité et autres prestations intellectuelles d'ordre technique ou juridique. Pour ce qui est des paquebots énergétiques, ils seront retenus sur la base de connaissances croisées alors que les collectivités désireuses de travailler sur un projet d'autoconsommation collective devront répondre à un appel à manifestation d'intérêt.

Un financement LEADER et le soutien financier du Département permettront de mettre en œuvre ce programme et ce jusqu'à fin 2027.

/ Référent technique sur les opérations SOLAIRE Dôme et SOLAIRE Dôme autoconso : Richard FIRKOWSKI



LES COLLABORATIONS PARTICULIÈRES

L'ensemble des collaborations détaillées ci-dessous fait l'objet d'une convention annuelle intégrée à une convention pluriannuelle d'objectifs.

► Ville de Clermont-Ferrand



Le profil énergétique de l'ensemble des bâtiments d'enseignement, restauration et des équipements petite enfance clermontois a été finalisé en 2025 avec intégration des données 2024. L'occasion de mettre en lumière des évolutions conséquentes grâce au plan sobriété mis en œuvre par la capitale auvergnate. **En témoigne le groupe scolaire Romain ROLLAND avec une baisse de 38,7 % des consommations entre 2018 et 2024 pour atteindre 87 kWh/m².an**

Ce site a remporté le «CUBE or» du Challenge ACTEE-CUBE.S pour son niveau de réalisation en termes de sobriété. La très grande majorité des sites fait l'objet d'une baisse des consommations d'énergie.

En matière de diversification énergétique, 11 sites clermontois sont désormais équipés d'une centrale photovoltaïque marquée SOLAIRE Dôme, 2 sites ont vu leur chaudière fioul substituée par des solutions mixtes bois-gaz et d'autres projets de la sorte sont en cours d'étude.

Les phases d'études et de mesures (qualité de l'air intérieur) se sont poursuivies sur le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire Nestor PERRET et ce dans le cadre du programme SCOLAEé porté par le Département et l'Aduhme.

Enfin, le travail autour de l'adaptation des écoles aux impacts du changement climatique s'est poursuivi avec identification des sites les plus vulnérables et test de solutions alternatives en matière de *freecooling*.



► Clermont Auvergne Métropole

L'actualisation du profil énergétique du patrimoine bâti communautaire a été réalisée avec intégration de l'année 2024 en termes de consommations et de dépenses ; l'objectif est bien de disposer d'une analyse de son évolution globale et site par site notamment pour les équipements concernés par le décret tertiaire. Ce fut aussi l'occasion de basculer dans l'opérationnel avec la formalisation d'un Contrat de performance énergétique (CPE) de 10 ans portant sur 37 sites avec un accompagnement appuyé de l'Aduhme en complément de l'AMO. Au final, ce seront quelque 6 millions d'euros de travaux qui seront engagés avec à la clef des objectifs décret tertiaire et décret BACS qui seront à minima atteints.

Autres actions :

► **organisation d'un «temps d'information sur les fluctuations du marché des énergies et d'échange sur une stratégie pour la Métropole»** à destination des élus de compétences et services, notamment autour des contrats de gré à gré avec des producteurs locaux pour faciliter une autonomisation de la Métropole par rapport aux marchés de gros (échanges notamment avec Emmanuel DION de Nantes Métropole et de Romain BUFFET de TE44) ;

► **analyse d'opportunité sur le développement de l'autoconsommation collective patrimoniale** à l'échelle du patrimoine (bâti ou non bâti) de la Métropole ;

► **poursuite de la mise en œuvre de l'opération SOLAIRE Dôme** suivant le calendrier prédéfini auprès de l'ensemble des communes de la Métropole et la Métropole elle-même. Des réunions régulières avec le groupement d'entreprises attributaires des marchés de la Métropole sont organisées pour faciliter le passage à l'acte et le suivi des chantiers. Un tiers des installations a été réalisé fin 2025 ;

► **poursuite de la mission d'animation du contrat chaleur renouvelable en année transitoire**, avec :

- réalisation d'analyses d'opportunité pour un total de 1,6 GWh de production de chaleur renouvelable ;
- accompagnement de 6 études de faisabilité, toutes sur des solutions de PAC géothermiques ;
- Livraison de 5 installations dont 1 PAC géothermique sur le Centre de conservation des musées à Cébazat et 4 chaufferies bois.

Focus sur la visite de l'installation géothermique du Grand'Mess en présence de Sylvain WASERMAN, président-directeur général de l'ADEME (15 juillet), qui rappela la place de la chaleur renouvelable et notamment de la géothermie dans les enjeux de transition énergétique.

L'installation en chiffres :

- **Consommation prévisionnelle** : 98 MWh électriques avec un COP de 4,2 (chaud) et 3,4 (ECS) et un EER de 6,3 (froid)
- **Production PAC géothermie** : 238 MWh/an pour le chauffage, 104 MWh/an pour le rafraîchissement et 84 MWh/an pour l'eau chaude
- **Taux de couverture PAC géothermie** : 93 % des besoins chaud, 89 % des besoins froid et 41 % des besoins ECS
- **Économie d'énergie fossile** : 566 MWh PCS gaz / an
- **Réduction d'émission de gaz à effet de serre** : 69 t CO₂ évitées / an
- **Investissement total** : 490 500 €
- **Aides publiques ADEME** (CR Clermont Auvergne Métropole) : 39 %
- **Autofinancement** : 61 %



Visite du Grand'Mess en présence de Sylvain Waserman, président de l'ADEME

► Collaborations avec les bailleurs sociaux

2025 aura été une année de collecte de données auprès de l'ensemble des bailleurs pour répondre à des besoins d'évaluation pour :

- mesurer l'impact des travaux de rénovation énergétique sur les logements sociaux à l'échelle de la métropole, et ce dans le cadre du Contrat territorial de développement durable (CTDD) signé entre cette dernière et le Département ;
- faire état des pratiques des bailleurs en matière de refacturation des charges de chauffage pour les bâtiments raccordés à un réseau de chaleur urbain ;
- opérer un recensement complet des logements propriété des bailleurs dans les territoires autres que la métropole clermontoise, en vue notamment de valoriser l'amélioration de la performance des logements notamment dans le cadre des plans climat, air énergie territoriaux en vigueur et intégrer potentiellement ces équipements dans des réflexions de réseau de chaleur.

Quelques inspections thermographiques ont été réalisées pour le compte d'Auvergne Habitat sur 3 sites.



Focus sur l'engagement des bailleurs sociaux en faveur de la chaleur renouvelable (géothermie sur sondes voire nappe uniquement) sur les communes du Cendre, de Clermont-Ferrand et de Romagnat. Les projets en sont à différents stades mais devraient représenter au final :

- **Production annuelle** : 243 MWh
- **TeqCO2 évitées par an** : 71
- **Volume total d'investissement** : 545 000 €
- **Subvention ADEME (CCR métropolitain)** : 231 000 € (42 %)

► Collaboration avec les établissements et services médico sociaux (ESMS)

Les besoins en énergie de ces établissements de santé qui intègrent pour la plupart un service d'hébergement sont importants et ce tout au long de l'année. Entre chauffer et rafraîchir les locaux pour assurer un certain confort thermique pour les résidents, alimenter en énergie la blanchisserie, laver les espaces, assurer la production culinaire... les besoins en énergie sont conséquents et impactent de plus en plus le coût-journée.

Bien évidemment, il faudrait rénover à tour de bras, isoler les bâtiments, les protéger contre les fortes chaleurs, produire de l'énergie pour répondre à une partie des besoins... mais, financièrement, on le sait, les budgets de ces établissements sont contraints voire très contraints. La mise en œuvre de mesures de sobriété constitue une solution de premier niveau qui permettra de réduire la consommation et de contenir l'évolution de la facture. C'est ce à quoi s'emploie le conseiller technique référent en établissant le profil énergétique, en facilitant l'intégration des achats d'énergie de

ces établissements dans les groupements d'achats d'électricité et de gaz naturel, en favorisant la souscription de contrats d'exploitation intégrant souvent de l'intéressement.

Enfin, le confort thermique en périodes chaudes voire caniculaires devient une question préoccupante pour les chefs d'établissements. **Des campagnes de mesure de températures ont été réalisées (Lempdes) et sont déjà engagées au printemps/été 2026 (Clermont-Ferrand) pour faire état des situations et engager ces ESMS à mettre en œuvre des mesures rapidement voire quelques investissements.**

ESMS ayant intégré les rangs des adhérents de l'Aduhme : CCAS de la Ville de Clermont-Ferrand, les CIAS de Pays de Saint-Eloy et Combrailles Sioule et Morge, le Foyer Jeanne d'Arc de Riom, l'EHPAD Gautier à Beauregard l'Evêque et l'AGD le Viaduc.

► Fédération Française du Bâtiment du Puy-de-Dôme

La Fédération Française du Bâtiment du Puy-de-Dôme a organisé la première édition des Trophées « Les Constructeurs Engagés », une initiative départementale inédite en région destinée à récompenser les entreprises du Puy-de-Dôme ayant mené des actions exemplaires en faveur du développement durable et de l'engagement sociétal dans le secteur du Bâtiment !



La Présidente Patricia DELEPINE a remis les trophées aux entreprises, sélectionnées par un jury d'experts réunissant l'OPPBTB Auvergne Rhône-Alpes, SMABTP, le CREPI Auvergne, l'Aduhme, la BTP Banque | Groupe Crédit Coopératif | Groupe BPCE et AUVERGNE HABITAT - Groupe Action Logement.

L'Aduhme, par l'intermédiaire de son directeur, a participé au jury dans la catégorie « Constructeur Engagé pour la Transition Environnementale ».

► Collaboration avec le Département du Puy-de-Dôme...

La collaboration active entre le Département et l'Aduhme est formalisée dans le cadre d'une convention cadre d'objectifs établie pour la période 2024 - 2026. Chaque année, un projet de convention financière d'application est discuté entre le Département et l'Aduhme sur la base du programme d'actions de l'Aduhme construit en lien avec l'objet social et des souhaits de la collectivité d'avancer sur un certain nombre de sujets.

Action 1

Animation de la filière bois-énergie et pilotage d'une opération collective d'envergure sous l'intitulé COCON 63 / 3 visant la conversion de chaudières fioul/propane vers des systèmes de production de chaleur renouvelable

- **Animation de la filière bois-énergie dans le Puy-de-Dôme** Cf. chapitre en amont, page 10
- **Opération COCON 63 / 3 :** Cf. chapitre en amont, page 13

Action 2

Appui au déploiement du plan de sobriété sur le patrimoine bâti du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Le Département a voté pour la période 2022-2024 un plan de sobriété avec à la clef **61 actions portant notamment sur le patrimoine bâti de la collectivité**. Le principe de l'action était d'évaluer l'impact des mesures de sobriété sur la consommation et la dépense énergétiques de **23 sites soumis au Décret tertiaire, pour renforcer les mesures de sobriété**.

Un premier rendu a été présenté aux services le 15 octobre 2025 avec identification de voies de progrès.

Enfin, sur ce même sujet, l'agence locale est intervenue devant des agents du Département pour rappeler les mesures de base en matière de sobriété que ce soit sur l'usage de l'énergie dans les bâtiments, les déplacements au quotidien qu'ils soient professionnels ou pendulaires.

Action 3

Appui au déploiement du Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) à l'échelle du Puy-de-Dôme.

L'intervention de l'Aduhme se situe sur les champs de la communication et d'animation pour mieux faire connaître le service public auprès des puydômois, animer le territoire en s'appuyant notamment sur les intercommunalités et les communes.

Elle consiste de même à mobiliser les professionnels du territoire en lien avec la rénovation énergétique du logement, à les engager, à promouvoir le service public, à collaborer avec les conseillers techniques de Rénov'actions63.



Cette collaboration dans le nouveau cadre des Pactes territoriaux a fait l'objet d'un renouvellement des Chartes d'engagements mutuels avec les agences immobilières (IMMO 63, FNAIM et UNIS), les maîtres d'œuvre (SYNAMOME), les banques (Crédit mutuel, Crédit agricole et Caisse d'Épargne) et les entreprises du bâtiment représentées par la CAPEB et la FFB63.

Action 4

Mise en œuvre du dispositif SANTé...

Mobilisation des établissements médicosociaux [EHPAD majoritairement] autour des enjeux de transition énergétique et de lutte contre les surchauffes estivales. Le travail s'est poursuivi en 2025 avec l'actualisation des profils énergétiques, l'accompagnement de 10 établissements estampillés SANTé dans la réalisation d'un audit énergétique et d'investissements en faveur de systèmes de production d'ECS performants et de gestion technique centralisée.

A noter aussi le lancement d'une mission d'AMO Contrat de performance énergétique pour les établissements médico-sociaux de Combrailles Sioule et Morge. L'agence locale a de même été associée au marché global de performance du Centre départemental de l'enfance et de la famille à Chamalières.

Focus : dans le cadre de SANTé, l'EHPAD Jean-Paul TOUCAS à Montaigut-en-Combrailles a fait l'objet de la mise en œuvre de plusieurs mesures de sobriété (campagne de mesure des températures intérieures, paramétrage des régulations réalisé par le technicien sur site avec l'appui du conseiller technique de l'Aduhme) mais aussi des investissements (remplacement de deux chaudières gaz de plus de 30 ans).

Après actualisation du profil énergétique de l'établissement sur la période 2021-2025, il a été observé une baisse des consommations d'énergie de 33 % dont 37 % sur le gaz naturel et 14 % sur l'électricité.



Action 5

Mise en œuvre du dispositif SCOLAEé +...

Cf. chapitre page 18

Action 6

Appui au déploiement de la filière photovoltaïque auprès des acteurs publics et privés du Puy-de-Dôme

Cf. détail des avancées sur cette action page 13

Action 7

Animation d'un groupe de travail sur les nouvelles stratégies de couverture des besoins en énergie : des achats dynamiques au développement local d'installations ENR dans un cadre « d'autoconsommation territorialisée »

Un travail de fond a été réalisé en lien avec le renouvellement des accords-cadres et marchés subséquents pour l'approvisionnement en gaz naturel et en électricité pour les membres du groupement coordonné par le Département : veille économique des marchés, recensement des besoins des membres pour ajuster les BPU-DQE, calibrage des appels d'offres avec l'appui de GRDF et d'Enedis, participation au sourcing des fournisseurs, relecture des pièces de marché, participation aux jurys, appui à certains membres par ailleurs adhérents de l'Aduhme...

Les accords-cadres et marchés subséquents à peine attribués, il convient déjà de penser à 2028 et leur renouvellement, en intégrant notamment de nouvelles problématiques à l'instar de la production photovoltaïque en autoconsommation qui peut déstabiliser un marché et avoir nécessairement un impact sur le prix.

Les marchés d'achat d'énergie portés par le Département du Puy-de-Dôme, par an, ce sont :

- ▶ **Marché d'achat d'électricité en cours (3 ans) :**
107 membres, 111 GWh/an pour un marché estimé à 22 M€/an ;
- ▶ **Marché d'achat de gaz naturel en cours (3 ans) :**
207 membres, 159 GWh/an pour un marché estimé à 15,6 M€/an.

Action 8

Optimisation des contrats d'exploitation et recours aux contrats de performance énergétique pour répondre aux objectifs du décret tertiaire

Après la signature de plusieurs Marchés Globaux de Performance (CPE Systèmes) par des EPCI pour leurs centres aquatiques ces dernières années, le suivi d'exécution confirme que les engagements sont tenus voire dépassés pour certains d'entre eux. Le bilan positif est le fruit d'une forte implication des groupements prestataires et la mobilisation des collectivités, de leurs conseils et des équipes qui exploitent les sites.

L'Aduhme a participé en 2025 au suivi de ces dossiers de manière plus allégée mais toujours en appui des collectivités locales ; ces dernières ont bien compris la nécessité de sans cesse imaginer et mettre en œuvre de nouvelles solutions pour accroître les gains et ce avec l'appui des groupements titulaires.

10 démarches étaient en cours en 2025 : de marchés d'exploitation hybrides (centre aquatique d'Ambert Livradois Forez), à des marchés d'exploitation groupés (Billom Communauté avec 7 collectivités pour 31 installations) en passant par des MGP sur les centres aquatiques de Billom Communauté, Combrailles Sioule et Morge, Thiers Dore et Montagne ainsi que Mond'Arverne Communauté.

En parallèle, des marchés d'AMO ont été attribués pour structurer des marchés d'exploitation ambitieux (Aulnat), engager des MGP à l'échelle de patrimoines conséquents (Lempdes et son CCAS, Clermont Auvergne Métropole). Les marchés d'exploitation ont été pour la plupart attribués en 2025.





École de Volvic

► Focus sur une opération collective



SCOLAEé+ : Pour des écoles énergétiquement performantes



Pour rappel, le dispositif SCOLAEé piloté conjointement par le Département et l'Aduhme avec le soutien du programme ACTEE+ (FNCCR) a pour objectif d'accompagner 20 communes puydômoises dans la rénovation énergétique ambitieuse de leur école voire groupe scolaire. Ce programme se distingue notamment par une approche méthodologique basée sur le principe de ce qui est bien réfléchi en amont, se conçoit bien a posteriori. Pour ce faire, un ensemble d'actions avait été engagé :

- Des ateliers de travail partagés entre élus, enseignants, agents techniques voire parents d'élèves pour identifier les enjeux et besoins des usagers ;
- Des sessions de formation à destination des élus sur les enjeux énergétiques et climatiques, le pilotage d'un projet...
- La réalisation amont d'études pré-opérationnelles pour qualifier précisément le projet et enfin la quête de financements publics mutualisés...

Les études pré-opérationnelles réalisées en 2023 ont constitué une étape cruciale d'approfondissement du projet de la collectivité pour en déterminer l'ensemble des enjeux, le périmètre précis et les ambitions. Les scénarios d'aménagement ont notamment permis à certaines communes de reconsidérer complètement leur projet de rénovation fonctionnelle en réaffectant certaines activités (d'enseignement, annexe mairie, etc.) sur d'autres équipements publics existants. Preuve en est que ces études pré-opérationnelles ont toute leur utilité, qui plus est lorsqu'il s'agit de consacrer plusieurs centaines de milliers d'euros voire millions d'euros dans la rénovation d'écoles.

Les consultations de maîtrise d'œuvre ont quant à elles été engagées sur 2024/2025 pour 16 des 20 communes avec des objectifs de réduction des consommations d'énergie de l'ordre de - 40 à - 60 % en lien avec les objectifs du Décret Tertiaire, des objectifs de performances élevés en termes de confort d'été, de qualité de l'air intérieur, etc.

Fin 2025, sur 20 projets retenus initialement dans le cadre de l'appel à projets local : 8 chantiers en cours, 6 en phase d'études avancées ou en attente de subvention et 5 pour lesquels les projets de rénovation ont été abandonnés pour diverses raisons.

2025 aura été marqué par la réalisation d'une campagne de mesure de la qualité de l'air intérieur sur 19 des 20 écoles : les résultats en lien avec la mesure des polluants réglementés (Benzène, Formaldéhyde et CO₂) ont plutôt été bons.

Les élections municipales de mars 2026 pourraient pour certains projets de rénovation, avoir une certaine incidence sur leur suite ; en effet, de nouvelles équipes municipales pourraient s'interroger sur la pertinence de telles rénovations. Il conviendra alors de relancer un travail de fond en matière de mobilisation des nouveaux élus.

Plus d'informations sur SCOLAEé :
www.aduhme.org/actualites/projet-scolae-e-presenta-tion/

EdurénoV : une dynamique complémentaire

Enfin, la dynamique SCOLAEé est renforcée par le programme EdurénoV porté par la Banque des Territoires et relayé localement par l'Aduhme : **déjà 20 audits énergétiques, 7 études de faisabilité et 1 accompagnement en ingénierie financière ont été réalisés en 2025 avec une prise en charge financière totale par la banque publique.**

Sur la base des résultats des études pré-opérationnelles, l'agence locale assure un accompagnement des communes pour passer à l'opérationnel. Suite à la tenue des élections municipales de mars 2026, le pôle CEP de l'Aduhme relancera les quelque 70 communes identifiées comme porteuses éventuelles d'un projet de rénovation de leur école (ASI de la Banque des Territoires).

Collaboration avec les GRD sur la disponibilité de la donnée et la diversification des systèmes

Membres du collège 2, les gestionnaires de réseau de distribution d'énergie (Enedis pour l'électricité et GRDF pour le gaz naturel) sont des soutiens de premiers poids dans le déploiement de l'activité de l'Aduhme.

L'électricité en réseau : l'évaluation des coûts de raccordement d'une centrale photovoltaïque au réseau pour injecter la surproduction dans le cadre de SOLAIRE Dôme, la communication des données de consommation dans le cadre du groupement d'achat d'électricité coordonné par le Département avec l'appui technique de l'Aduhme, la promotion des collaborations entre le gestionnaire de réseau et l'agence locale dans le cadre d'un webinaire national et plus récemment l'implication d'Enedis dans la nouvelle opération SOLAIRE Dôme « autoconso » **témoignent bien de la collaboration intense entre les deux entités en faveur des territoires puydômois.**

Le gaz naturel en réseau : la pompe à chaleur hybride constitue une nouvelle solution technique émergente sur les marchés avec la combinaison d'une pompe à chaleur air/eau et d'une chaudière à condensation. GRDF a formé les conseillers techniques de l'Aduhme sur cette technologie en vue de l'intégrer aux solutions de chauffage pour des collectivités. De premières installations ont déjà vu le jour. **Autre action collaborative** : l'utilisation par les collectivités de l'outil ATOUTVISUCONSO permettant aux consommateurs de gaz naturel de connaître leur consommation et de détecter d'éventuelles dérives avec l'idée de travailler sur régulation et programmation des systèmes de chauffage. **Une session de présentation de l'outil a été organisée à l'échelle de la Métropole à destination des communes (janvier 2025).**

LES PRESTATIONS DE SERVICE

Depuis 2014 et ce en représentation de la Fédération FLAME, le directeur de l'agence locale assurait une mission d'expertise auprès de l'ADEME, au sein de la Commission nationale du label (CNL) « Territoires Engagés Transition Énergétique », option Climat, air et énergie. Sa mission : analyser des dossiers de demande de labellisation allant de 2 à 5 étoiles en vue de récompenser l'évolution de la collectivité sur les voies de la transition énergétique et ce sur 6 domaines : la planification territoriale, le patrimoine de la collectivité, l'approvisionnement et eau et énergie et l'assainissement, la mobilité, l'organisation interne et enfin la coopération et communication.

L'ADEME a changé son fusil d'épaule. Désormais les dossiers de labellisation 2 et 3 étoiles seront traités par la Commission régionale des aides (CRA) de l'ADEME. Ceux de 4 à 5 étoiles par une commission nationale après un pré-traitement par la CRA. Exit ainsi la CNL et clap de fin pour la mission pour l'Aduhme.

Le montant des prestations pour 2026 pourrait se réduire à peu de chagrin voire disparaître totalement.



TOUT FEU, TOUT FLAME

La Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie (FLAME) créée en 2004 et dont l'Aduhme fait partie des membres fondateurs avait initialement pour ambition de faciliter l'échange entre les agences sur des stratégies de déploiement, le positionnement par rapport à de nouveaux dispositifs d'Etat mais aussi des thématiques techniques, administratives et financières notamment dans le cadre de groupes de travail.

Pour autant, au fil du temps, les élus de la Fédération, présidents ou membres des Bureaux des ALEC ont souhaité engager des actions de représentation d'intérêt vis-à-vis des pouvoirs publics (Ministères, agences d'Etat à l'instar de l'ANAH ou de l'ADEME), de banques publiques (BDT et BPI) mais aussi de Fédérations professionnelles nationales et autres réseaux.

La mise en place du réseau des espaces conseils France Rénov' est LE sujet qui anime de nombreux échanges internes à la Fédération sur fond d'un service public qui met du temps à se mettre en place et des dispositifs d'aides sur lesquels planent de grandes incertitudes. Autre sujet qui s'inscrit dans la durée : **la reconnaissance de la marque "ALEC" auprès des pouvoirs publics** afin d'ancrer durablement ces agences opérationnelles dans les microcosmes territoriaux.



Tout savoir sur FLAME :

www.federation-flame.org



ASI de la Banque des territoires

"ASI pour appel à solutions innovantes" : c'est sous cet intitulé et dans le cadre du programme national EdurénoV que la Banque des territoires et FLAME se sont associées pour engager un recensement des collectivités portant l'ambition de rénover leur école. Les agences locales de l'énergie notamment grâce à leur conseillers CEP et le réseau des économistes de flux avaient pour objectif d'identifier 2 000 projets, à différents stades de maturité. L'Aduhme y a bien évidemment participé avec près de 70 projets sur le territoire du Puy-de-Dôme.

Ce travail collaboratif a été l'occasion pour l'agence locale de renforcer ses liens avec la direction territoriale de la Banque des territoires : au-delà des 20 écoles accompagnées dans le cadre de SCOLAEé, 20 autres communes se sont engagées dans la réalisation d'audits énergétiques, études de faisabilité ou même conseils en ingénierie financière dont les coûts ont été entièrement pris en charge par la banque publique. **Pour rappel, l'Etat a fixé comme objectif national la rénovation de 40 000 écoles primaires d'ici 2034.**

Colloque sur le financement de l'ingénierie territoriale

Le 26 mars 2025, à l'invitation des députés Eva SAS et Tristan LAHAIS et à l'initiative de la Fédération FLAME, a eu lieu un colloque sur le financement de l'ingénierie locale énergie-climat au Palais Bourbon.

La Fédération, les ALEC ainsi que les partenaires nationaux de notre réseau (ANPP, I4CE, GRDF, AMORCE, ADEME) se sont réunis pour réfléchir autour de deux sujets :

1. Le financement de l'ingénierie énergie-climat locale, en identifiant quelques points clés, alimentés par les retours du terrain, des élus et directions de structures.
 - ▶ La nécessité de financer le fonctionnement, plutôt que de devoir recruter des "chasseurs de subventions" et répondre à des appels à projet
 - ▶ Une ingénierie experte, pérenne et locale
 - ▶ Une animation territoriale, certes invisible mais ô combien indispensable pour faciliter la réappropriation des enjeux
 - ▶ Des territoires demandeurs d'un État à leurs côtés mais prêts à rendre des comptes, ce qui peut passer par un budget annexe, une logique contractuelle
2. L'interrogation des moyens de l'adaptation au changement climatique, où l'ingénierie est tout aussi essentielle parce que la réponse ne peut pas être générique.



Rencontres FLAME des 11 et 12 septembre à Cahors

C'est toujours un moment privilégié pour les élus et agents des agences locales de l'énergie que de se retrouver pour échanger, partager dans le cadre de groupes de travail, de prendre connaissance de nouveaux sujets en développement (question du financement avec l'intervention remarquée de l'4CE), d'imaginer des actions collectives à l'échelle nationale, de structurer collégalement des plans de mobilisation des Ministères, des Parlementaires pour faciliter la transition énergétique et l'adaptation aux impacts du changement climatique.

Près de 300 personnes – dont 6 agents de l'Aduhme accompagnés du président – ont participé à ces rencontres bisannuelles incontournables.

PERSPECTIVES 2026

Les 15 et 22 mars 2026, se tiendront les élections municipales et communautaires en vue d'élire de nouvelles équipes à la tête des communes et de leur intercommunalité. De nombreux changements sont annoncés.

L'Assemblée générale de nos membres, le Conseil d'administration et le Bureau évolueront de fait.

Quelles que soient les orientations stratégiques fixées par la future gouvernance de notre agence locale, il conviendra de maintenir les forces qui ont permis l'ancrage de l'Aduhme dans les territoires et la reconnaissance de son action : **la proximité avec les élus et services des collectivités, une expertise technique neutre ainsi que la qualité de son travail, sa capacité à innover, à jouer collectif notamment au travers d'opérations collectives et enfin à être agile.**

Comme à chaque élection, l'agence locale engagera un travail de fond pour rencontrer ces nouveaux élus et leur présenter ou rappeler les enjeux en matière de transition énergétique et de climat à l'échelle de leur patrimoine et territoire.

Ce fut le cas en 2020 avec une série de 6 webinaires organisés (COVID obligeait alors) sur la question de l'atténuation et de l'adaptation à l'échelle du patrimoine bâti de la collectivité et du déploiement de ses services en lien avec les politiques publiques locales. Cette fois-ci, il conviendrait de gagner en lisibilité et en cohérence avec d'autres entités déployant de l'ingénierie et ce bien évidemment avec des collectivités d'échelon supra-communautaire et l'Etat.

1996-2026 soit 30 ans d'activités intenses au sein des territoires : l'Aduhme fêtera cet anniversaire en juin prochain.

L'occasion pour elle de rappeler le chemin parcouru, ses succès, les opportunités qu'elle a su saisir, les dispositifs qu'elle a développés mais aussi les perspectives d'action dans un contexte très mouvant, qui oblige à l'adaptation et à l'agilité.

De nouveaux sujets, des problématiques prégnantes obligeront l'agence locale à faire évoluer son accompagnement auprès des collectivités et autres acteurs. L'enjeu résidera bien dans le maintien de la mobilisation des territoires que nous accompagnons avec des moyens financiers et subventions publiques qui diminuent et ce sûrement de manière durable.

Il faudra que notre agence sache s'adapter à un contexte changeant avec des choix stratégiques de l'Etat en matière de production énergétique (cap sur la PAC) qui risquent de désorganiser les filières et impacter l'activité des entreprises et autres maîtres d'œuvre, un jeu d'acteurs remodelé aussi bien localement que nationalement (disparition de l'ADEME ?) et enfin l'heure de vérité qui va sonner avec l'avènement au cours de ce mandat des premières échéances en termes d'objectifs performanciels à atteindre (Décrets tertiaire et BACS).

La route à parcourir sera encore longue, sûrement parsemée de quelques embûches mais la vitalité de notre agence locale, sa résilience et son ancrage territorial aideront à poursuivre sa voie et ce au profit des territoires et du Puy-de-Dôme.

LES MEMBRES ADHÉRENTS DE L'AGENCE LOCALE

Collège 1

« Les membres fondateurs » (7) :

Ville de Clermont-Ferrand, Auvergne Habitat, Assemblia, CDC Habitat, Ophis, ADIL 63, ADEME Direction Régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Collège 2

« Collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale » (34) :

Collectivités territoriales (17) :

Aulnat, Beaumont, Blanzat, Cébazat, Ceyrat, Châteaugay, Cournon d'Auvergne, Durtol, Gerzat, Le Cendre, Lempdes, Nohanent, Pérignat-lès-Sarliève, Pont-du-Château, Romagnat, Royat, Saint-Genès-Champagnelle

Intercommunalités (14) :

Ambert Livradois Forez [58], Billom Communauté [25], Chavanon Combrailles et Volcans [36], Clermont Auvergne Métropole, Combrailles Sioule et Morge [29], Dômes Sancy Artense [27], Massif du Sancy [20], Mond'Arverne Communauté [27], Plaine Limagne [25], Riom Limagne et Volcans [31], Thiers Dore et Montagne [30], Agglomération Pays d'Issoire [87], Entre Dore et Allier [14] et Pays de Saint-Eloy [34]

NOTA :

entre [...], le nombre de communes pour le compte desquelles les intercommunalités adhèrent.

Les territoires (2) :

Parc naturel régional du Livradois-Forez, Parc naturel régional Volcans d'Auvergne

Les départements (1) :

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Collège 3

« Entreprises publiques ou privées intervenant dans le domaine de l'énergie et de l'environnement » (2) :

GRDF - Direction Territoriale Puy-de-Dôme,
Enedis - Direction Territoriale Puy-de-Dôme



Structures entrantes en 2025

CIAS Pays de Saint-Éloy
CIAS Combrailles Sioule et Morge
EHPAD Gautier de Beauregard-l'Evêque
AGD le Viaduc

Collège 4

« Organismes consulaires, société d'économie mixte, autres organismes publics, syndicats et fédérations professionnels » (8) :

Banque des territoires, Fédération des Services Energie-Environnement (FEDENE), Fédération française du bâtiment et des travaux publics du Puy-de-Dôme (FFB63), Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) de l'Agglomération clermontoise, Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA), VALTOM, Territoire d'énergie du Puy-de-Dôme (TE 63), Centre de gestion 63

Collège 4

« Établissements de santé, établissements et services médico-sociaux » (6) :

CCAS Clermont, Foyer Jeanne d'Arc (Riom), CIAS de Combrailles Sioule et Morge, CIAS du Pays de Saint-Eloy, EHPAD Gautier Beauregard-l'Evêque, AGD le Viaduc

Collège 5

« Toute autre personne morale et personne physique concernée par le domaine d'activité de l'Association » (9) :

Association des Communes Forestières du Puy-de-Dôme (ACOFOR 63), Association des Ingénieurs en Chauffage, Ventilation et Froid (AICVF), ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE), agence d'urbanisme Clermont Massif Central, FIBOIS AURA, IUT d'Allier (Université Clermont Auvergne), Fédération Régionale des Associations Nature Environnement (FRANE), Que choisir ensemble (ex-UFC Que Choisir)

Collège 6

« Les membres d'honneur » (1) :

Mme Danielle AUROI, présidente d'honneur



67 adhérents
au 31 décembre 2025

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ET UN BUREAU

NOTA : les membres du Bureau de l'Aduhme

Collège 1

Personnes morales, fondateurs de l'association

- ▶ Rémi CHABRILLAT, Ville de Clermont-Ferrand, **président**
- ▶ Jérôme AUSLENDER, Ville de Clermont-Ferrand
- ▶ Christophe BERTUCAT, Ville de Clermont-Ferrand
- ▶ Anne-Laure STANISLAS, Ville de Clermont-Ferrand
- ▶ Thomas WEIBEL, Ville de Clermont-Ferrand
- ▶ Philippe BAYSSADE, Auvergne Habitat
- ▶ Gaël MALACHER, Assemblia, **secrétaire adjoint**
- ▶ Benoit COLAS, OPHIS
- ▶ Sylvie BURLOT, ADIL 63, **trésorière adjointe**

Collège 2

Collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale

- ▶ Isabelle VALLEE, Conseil départemental, suppléée par Jocelyne GLACE-LE-GARS
- ▶ Jean-Philippe PERRET Conseil départemental, suppléé par Gérald COURTADON
- ▶ Karine JONCOUX, Billom Communauté, **trésorière**, suppléée par Virginie VINATIER
- ▶ Philippe MAITRIAS, Ville de Cournon d'Auvergne, **membre du Bureau**, suppléé par Mina PERRIN
- ▶ Cécile BIRARD, Ville de Saint-Genès-Champanelle, **secrétaire**, suppléée par François REPOLT
- ▶ Gilles PETEL, Mond'Arverne Communauté, **vice-président** démissionnaire de ses fonctions d'élus à la commune de Veyre-Monton à compter d'août 2025, suppléé par René GUELON
- ▶ Grégory BONNET, Combrailles Sioule et Morge, **membre du Bureau**, suppléé par Sébastien BLANC

Collège 3

Entreprises publiques ou privées intervenant dans le domaine de l'énergie et de l'environnement

- ▶ Pierre-Anthony JABOT, GRDF
- ▶ Pierre-François MANGEON puis Agnès PIGNOLET, ENEDIS

Collège 4

Organismes consulaires, société d'économie mixte, autres organismes publics, syndicats et fédérations professionnels

- ▶ Henri GISSELBRECHT, SMTC de l'agglomération clermontoise, **vice-président**,
- ▶ Patrice TESTARD, FFBTP du Puy-de-Dôme, suppléé par Françoise WALRAND, FEDENE

Collège 5

Toute autre personne morale et personne physique concernée par le domaine d'activité de l'Association

- ▶ Daniel ROUSSET, FRANE Auvergne, suppléé par Lise MISSAIEN, ATMO Auvergne
- ▶ Sébastien GOUTTEBEL, ACOFOR 63

Collège 6

Les membres d'honneur

- ▶ Danielle AUROI, présidente d'honneur de l'Aduhme





UNE ÉQUIPE DE 17 SALARIÉS

Direction Services supports



Sébastien CONTAMINE
Directeur



Nadia HEIDENREICH
Directrice adjointe
Conseillère technique CEP



Marie-Hélène ESTIVAL
Secrétaire comptable



Stéphanie GALAND
Chargée de communication
et d'animation

Pôle Chaleur renouvelable Bois énergie



Gaëlle LEYNET
Chargée de mission
chaleur renouvelable



Pierre BESSON
Chargé de mission
Conseiller technique

Pôle Conseil en Énergie Partagé



Carole ÉBER
Chargée de mission
économe de flux



Alice FALATIN
Conseillère technique
CEP



Mathieu FERRY
Conseiller technique
CEP



Richard FIRKOWSKI
Conseiller technique
CEP



Martial FORT
Chargé de mission
économe de flux



Michel GUY
Conseiller technique
CEP (CDD)



Bruno LADRAY
Conseiller technique
CEP



Aude LENOIR
Conseillère technique
CEP (départ le 28 décembre)



Aurélie MOUTET
Conseillère technique
CEP



Yann PORMENTÉ
Conseiller technique
CEP



Jean-Baptiste ROQUETANIERE
Conseiller technique
CEP



100 % des salariés sont sauveteurs secouristes du travail

Depuis de nombreuses années, les agents de l'Aduhme se voient proposer pour les nouveaux la formation initiale «sauveteur secouriste du travail» et pour ceux qui ont déjà suivi cette dernière la session de recyclage bisannuelle des compétences SST en vue de contrôler et maintenir leurs connaissances.

Au quotidien, sur site ou sur le terrain mais aussi dans leur vie personnelle, les agents de l'Aduhme sont en contact avec des collègues, des élus et agents des collectivités ou bien même des membres de la famille ou amis qui peuvent faire face à des situations nécessitant l'intervention d'un secouriste.

65% des déplacements pendulaires avec des modes doux

C'est le pourcentage des salariés qui utilisent des modes de déplacement doux (vélo ou train) sur leurs trajets pendulaires.

Une convention Mobilité Pro' avec le SMTC de l'agglomération clermontoise sera signée début 2026 avec pour objectifs de bénéficier d'un appui expert pour faciliter l'évolution des modes de déplacements pendulaires vers des solutions moins impactantes pour la qualité de l'air et le réchauffement climatique.



20 ans de la Maison de l'Habitat : l'expertise partagée au service du territoire

La Maison de l'Habitat et du Cadre de Vie a célébré son 20^e anniversaire lors des Journées européennes du patrimoine **en septembre**, marquant deux décennies d'innovation. Bâtiment pionnier à Haute Qualité Environnementale (HQE), l'Aduhme y a installé ses bureaux dès son inauguration.

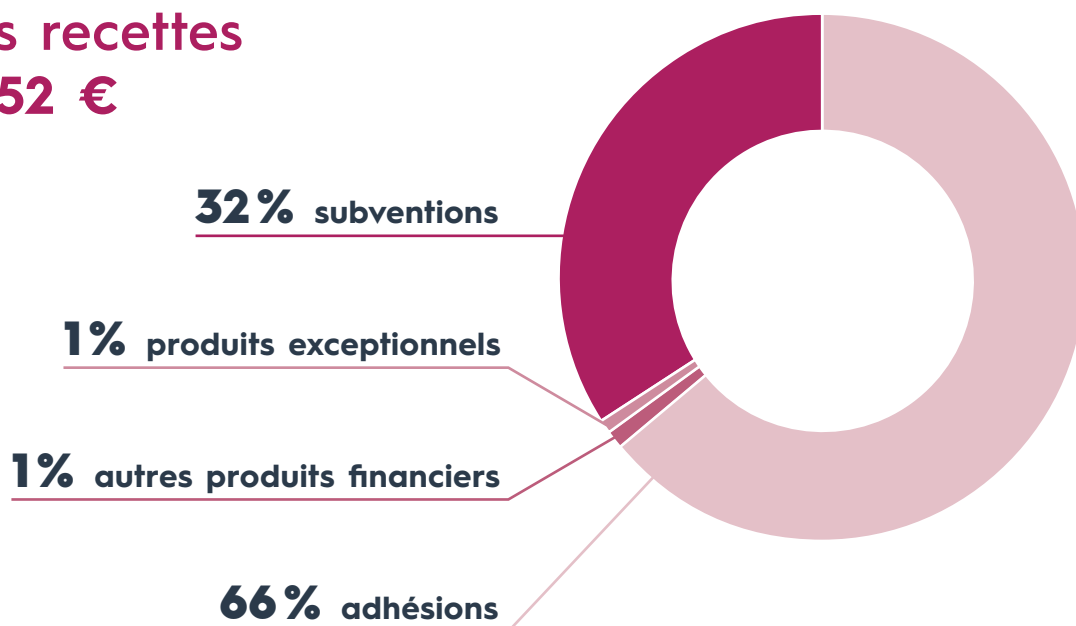
Cet événement a attiré un public nombreux, venu profiter des visites guidées, des ateliers et d'une table ronde sur le chaux-chanvre. Ce succès confirme le rôle du bâtiment comme un véritable guichet unique : un lieu de convergence où particuliers et acteurs du territoire trouvent l'information et l'accompagnement nécessaires à leurs projets.



BILAN FINANCIER 2025

Total des recettes

► 1 253 152 €



Détails des subventions

VILLE DE
CLERMONT
FERRAND

6 000 €

+
clermont
auvergne
métropole

58 938 € (Conventions générale et Chaleur + demain)

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

199 979 €

PROGRAMME
ACTEE
Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



CEE Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

63 115 € (SCOLAEé)

territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME

61 732 € (Animation CCR)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par
l'Union européenne

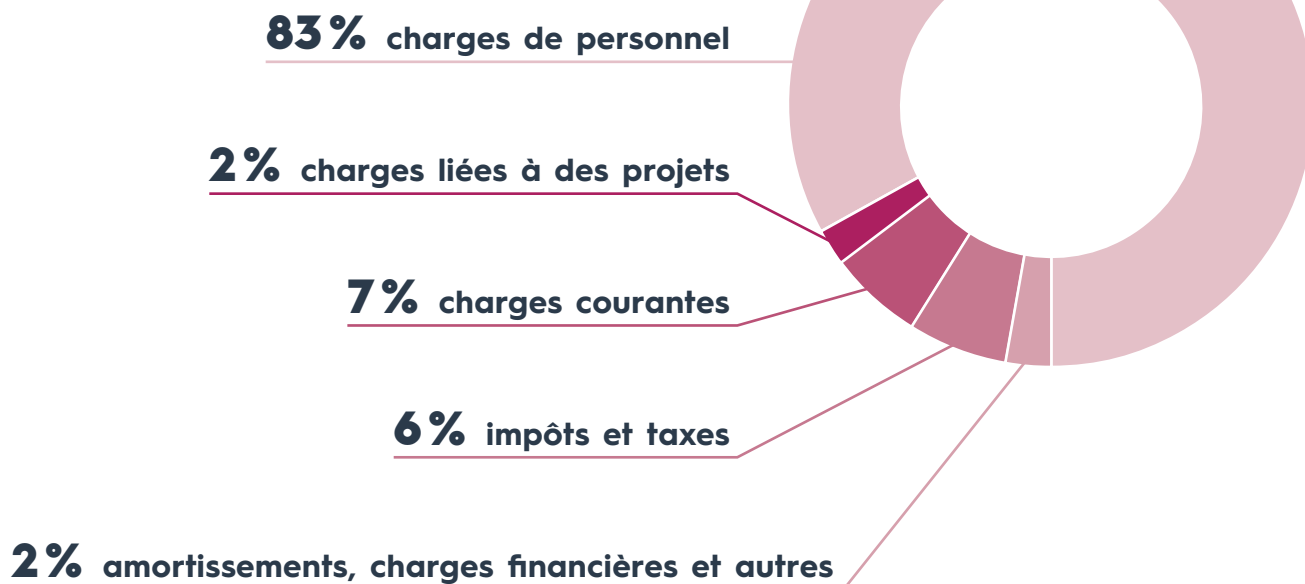


16 220 €

Soit un montant total de subventions de **405 984 €**

Total des dépenses

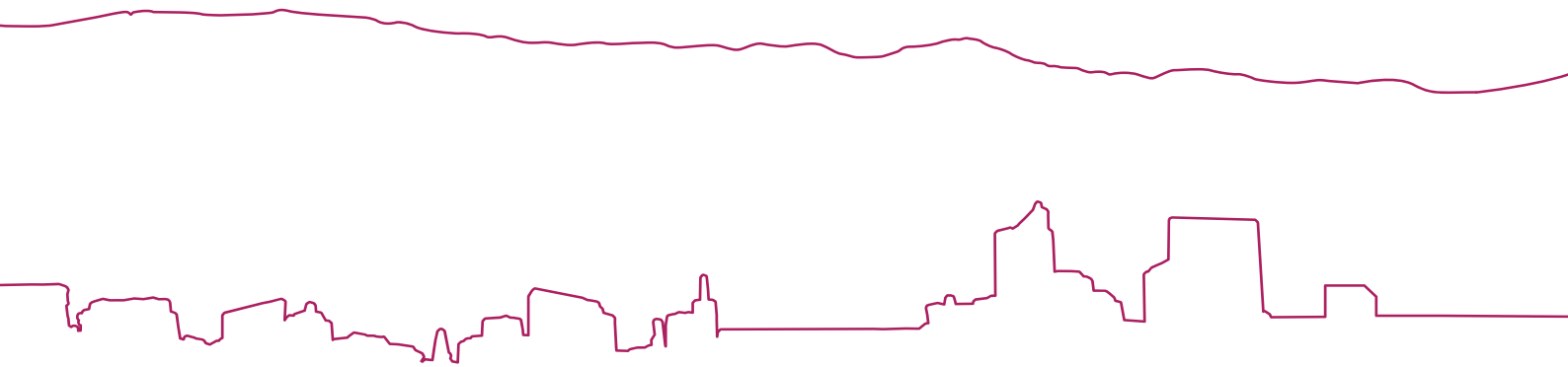
► 1 285 794 €



Résultat

► -32 642 €





Maison de l'Habitat et du Cadre de Vie

129, avenue de la République

63100 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 42 30 90

contact@aduhme.org

www.aduhme.org